



Assemblée du conseil d'administration
Tenue le 10 janvier 2022 à 10h
en téléconférence ZOOM

Présences : Lise Beauchemin, Marc Bouisset, Chantale Gamache
Michel Pichet, Lucie Sauvé.

Ordre du jour proposé :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 26 novembre 2021
3. Finances
4. Dossier Assurance civile et responsabilité des administrateurs
5. Correspondance reçue
6. Vie municipale
 1. Retour sur l'assemblée du conseil municipal du 11 janvier.
 2. Jetons de présence
 3. Comités consultatifs municipaux
 4. Règlement sur la vitesse sur la rivière
7. Projets d'action de l'ASM pour 2022
8. Dates de prochaines réunions (AGA et régulière du CA)
9. Clôture de l'assemblée

Procès-verbal

- 1 Sur une proposition de Chantale Gamache, l'ordre du jour de l'assemblée est adopté.
- 2 Sur une proposition de Lise Beauchemin, le procès-verbal de l'assemblée du 26 novembre est adopté.
- 3 **Finances**
 - 3.1 Sur une proposition de Lucie Sauvé, les états financiers finaux (bilan et résultats) de l'année 2021 sont adoptés et seront présentés aux membres lors de l'AGA 2022 qui aura lieu le mercredi 30 mars 2022 à 19h.
 - 3.2 Le chèque de la Municipalité de SMR pour l'achat des 7 volumes « 11 brefs essais pour.... » au montant de 146,63 \$ a été déposé au compte de l'ASM.

4 Assurances de l'ASM

Marc Bouisset se chargera de renouveler notre couverture d'assurances civile et des administrateurs pour l'année 2022.

5 Correspondance reçue



5.1 Nous avons reçu une carte de souhaits des Fêtes de la part de la Municipalité.

5.2 Nous avons reçu l'attestation de notre inscription au registre des entreprises du Québec.

6 Vie municipale

6.1 Échanges sur le déroulement de la **dernière assemblée** du conseil municipal. En général, les membres qui y ont participé en direct par ZOOM et ceux qui ont regardé l'enregistrement vidéo sont satisfaits.

6.2 Nous sommes en désaccord avec la définition de **jetons de présence** pour la participation aux divers comités municipaux. Alors que la Municipalité les définit comme une rémunération (salaire) à laquelle devrait s'ajouter une somme équivalant à 50% de leur valeur (45 \$) en guise d'allocation de dépense, nous jugeons qu'ils devraient être considérés comme une compensation pour les dépenses ou frais encourus par la participation aux différents comités, ce qui n'impliquerait pas l'ajout d'allocation de dépense. C'est de cette façon qu'ils avaient été justifiés au cours d'une assemblée publique du conseil il y a plusieurs années. Notre vision s'appuie sur des définitions proposées des jetons de présence par l'Office québécois de la langue française.

6.3 Comités consultatifs municipaux

6.3.1 Déjà trois d'entre nous siègent sur le CCE (Lucie Sauvé, Lise Beauchemin et Marc Bouisset).

6.3.2 Chantale Gamache envisage déposer sa candidature pour siéger sur le CCL et Michel Pichet a déjà déposé la sienne pour le CCU.

6.3.3 Il est suggéré que le CCE et le CCU travaillent en collaboration sur plusieurs dossiers, spécialement celui du développement résidentiel actuellement en cours.

6.4 Réglementation sur la vitesse sur la rivière

6.4.1 On attend le dépôt de l'analyse faite par John Bradley au sujet de la modification du règlement proposée par la Municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu qui, selon lui, désavantage notre municipalité.

6.4.2 Le maire de notre municipalité demandera à la MRC quelle direction elle pourrait prendre à propos de la première version du premier règlement et de la modification apportée par Saint-Charles-sur-Richelieu.

6.4.3 Chantale Gamache suggère de ne pas trop attendre pour créer à Saint-Marc-sur-Richelieu le comité proposé lors des rencontres d'information par Patricia St-Laurent et d'autres acteurs afin d'étudier les questions et proposer un règlement plus adéquat.



7 Projets d'action de l'ASM pour 2022

7.1 **Guichet libre-service pour nos produits du terroir** (Saint-Marc-sur-Richelieu et municipalités voisines) à inclure lors de la consultation sur le plan stratégique 2022-2025 de la municipalité.

7.1.1 Combiner avec un café communautaire

7.1.2 L'administration pourrait en être confiée à une association locale qui en conserverait les profits.

7.1.3 Ce guichet pourrait offrir un emploi étudiant (avec subvention).

7.1.4 On pourrait baptiser ce guichet de CCC.

7.1.5 On pourrait envisager une collaboration avec le dépanneur (location d'espace).

7.2 **Éco-alimentaire**

7.2.1 Serres communautaires, potagers communautaires,

7.2.2 Potagers devant les maisons, dans abris « tempo »,

7.2.3 Conservation non énergivore des aliments, entreposage fruits et légumes d'été et d'automne,

7.2.4 Changements climatiques,

7.2.5 Taux d'inflation

7.2.6 Changement d'habitudes,

7.2.7 Collaboration avec Marbouettes, Société d'horticulture de SMSR ou autres personnes ou associations volontaires.

7.3 **Récupération du verre** (inclure dans les suggestions lors de la consultation municipale).

7.3.1 Voir ce qui se fait à Calixa-Lavallée.

7.3.2 Faire le point sur le projet en cours à la MRC.

7.3.3 Confier le dossier au CCE.

7.4 **Bornes municipales de recharge de voitures électriques** (inclure cette demande dans les suggestions lors de la consultation municipale).

7.5 **Sécurité des aînés.**

7.5.1 **Mettre sur pied un système simple d'alerte.** Par exemple, un système de cartons de couleurs à afficher dans les fenêtres visibles pour les passants afin d'alerter les secours au besoin.

8 Prochaines réunions :

8.1 L'AGA 2022 aura lieu le 30 mars 2022 à 19h à la salle municipale. Michel Pichet se charge de réserver la salle à cet effet et d'annoncer la tenue de l'AGA aux membres et sur le site internet de l'ASM. Il faudra aussi prévoir un lien ZOOM au cas où la rencontre devrait se tenir virtuellement.

8.2 La prochaine assemblée du CA aura lieu le 2 février à 19h.